



République française

Département du Cantal

COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 18 janvier 2024

Membres en exercice :

Date de la convocation: 10/01/2024

11

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE

Présents : 9

Votants: 11

Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Régis ANDRIEUX, Didier CHAMBON, Chantal GAY

Pour: 11

Contre: 0

Représentés: Cécile MOMMALIER par Robert DELPRAT, Stéphanie CUEILLE par Nicolas LACHAZE

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Marie-Pierre BABUT

Objet: SUBVENTION COMMEMORATIVE DU 80 ème ANNIVERSAIRE DE L'OPERATION CADILLAC - DE_2024_010

Madame Catherine MAISONNEUVE, Maire de Veyrières, informe l'Assemblée que l'association ARTEMIS et la commune de PLEAUX sollicitent la commune afin d'obtenir une subvention dans le cadre de l'organisation des journées commémoratives du 80 ème anniversaire de l'opération Cadillac le 13 et le 14 juillet 2024.

- Le budget prévisionnel est de 18400 € .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de verser à l'association ARTEMIS et à la commune de Pleaux, un montant total de 500 €, cinq cents euros, afin de contribuer au financement de l'organisation des deux journées commémoratives du 80 ème anniversaire de l'opération Cadillac le 13 et 14 juillet 2024.

Fait et délibéré à Veyrières, le 18 janvier 2024.

Le Maire
Catherine MAISONNEUVE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___